

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Henri Parriat - BTS - Services - Métiers des Services à l'environnement

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Henri Parriat - BTS - Services - Métiers des Services à l'environnement	Jury par défaut	Autres candidats	5	171	12	20	7	20
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	3	11	9	10	7	20
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	7	29	21	23	7	20

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de la propreté, de l'assainissement et de la valorisation des déchets

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques et technologiques ou professionnelles

Disposer de compétences relationnelles, d'autonomie et d'organisation, permettant de s'investir dans des projets collectifs

S'exprimer correctement à l'écrit et à l'oral, pour s'inscrire dans un travail en équipe et pour échanger avec les professionnels du secteur

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

https://www.sup.adc.education.fr/btslst/referentiel/bts_metiers_services_environnement.pdf

Au cours des deux années de formation, les étudiants doivent réaliser trois stages d'une durée globale de 12 à 13 semaines.

En première année de formation, l'étudiant effectue deux stages, dans deux structures différentes : entreprise privée, collectivité territoriale, établissement ou entreprise publique, association.

En deuxième année, le stage a une durée de 6 à 8 semaines. Il se déroule dans une structure, relevant des secteurs d'activités du technicien supérieur « Métiers des services à l'environnement » : entreprises, collectivités territoriales, établissements publics...

À l'issue du stage de seconde année, l'étudiant rédige une synthèse de 10 pages maximum, hors annexes. Cette synthèse comprend une analyse du diagnostic initial conduisant au choix de la problématique, une présentation de celle-ci et rend compte des travaux, apports et réflexions menés au cours du stage dans le cadre de son étude.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission de validation a été découpée en 3 sous-commissions afin d'étudier et classer les candidatures de chaque groupe.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

De nombreux projets motivés ne font que quelques lignes et n'expliquent pas la motivation du candidat.

La commission insiste sur l'importance de l'investissement au cours de la scolarité : les efforts, le sérieux, l'assiduité, l'implication sont des

signaux positifs recherchés pour réussir dans cette formation.

Il est important de rédiger le projet motivé pour expliquer la raison du choix de la formation et de l'établissement. Il faut rédiger et relire ce projet

pour éviter les fautes de français, les erreurs de dénomination (quelquefois cela ne concerne pas la formation pour laquelle le candidat postule

!!!).

La commission conseille aux futurs candidats d'aller à la rencontre des collègues lors des forums (Studyrama, forum de l'étudiant, forums

d'établissement...), de participer aux journées portes ouvertes des établissements qui les intéressent, de s'inscrire aux journées d'immersion

proposées sur Capsup, de consulter les sites web des établissements, de l'Onisep... pour affiner leur projet d'orientation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats obtenus	Moyennes du candidat comparées avec les moyennes de la classe - Notes sur relevé d'examen pour les candidats bacheliers	Moyennes des différentes matières de la voie professionnelle de 1ère et Tle du baccalauréat ainsi que les mathématiques et la physique-chimie	Très important
	Résultats obtenus dernière année	Résultats obtenus en première et terminale	Résultats de la dernière année d'enseignement suivie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations concernant la maîtrise des savoir-faire nécessaires à la formation	Aptitude au raisonnement - Qualité rédactionnelle - Maîtrise suffisante des outils mathématiques	Important
Savoir-être	Implication	Comportement, Appréciations des enseignants sur l'investissement face au travail (appréciation des bulletins)	Assiduité - Sérieux dans le travail et le comportement	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation	Présentation claire et argumentation du candidat quant à son projet d'étude. Projet motivé adapté à la formation demandée Lien entre la formation choisie et les études précédentes ou un réel projet	Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé ou lors de séquences d'information proposées - Participation à un dispositif tel que cordées de le réussite	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements	Rubrique spéciale sur la fiche avenir dans laquelle les candidats peuvent présenter des activités extra scolaires	Engagements citoyen, étudiant, associatif	Complémentaire

Signature :

Pascal VILLETTE,

Proviseur de l'établissement Lycée Henri Parriat